

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**  
**M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi 2017 (11) 15 novembre** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 15 novembre 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Anick Bélanger	Bertrand Taillefer
Lucie Vignola	André Lafrenière
Chantale Perreault	Patrick Gautschi

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*

Madame la Mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance.

\*\*\*\*\*

Permettez-moi, en mon nom et celui de mon conseil, de remercier tous les citoyennes et citoyens de Notre-Dame-de-la-Merci de nous avoir élus le 5 novembre dernier pour la période 2017-2021.

Notre volonté est d'exprimer notre confiance aux merciennes et merciens et priorité sera donnée au développement de notre communauté. Nous allons travailler dans la continuité de nos prédécesseurs.

Les membres du conseil ouvriront les portes de l'hôtel de ville le samedi matin de 9 h à 12h dès janvier 2018. Ils seront disponibles pour répondre à vos questions et discuter de vos projets.

Les séances du conseil municipal seront rétablies le vendredi soir dès janvier.

En terminant, je voudrais rendre hommage à monsieur André Lapierre qui a reçu une plaque honorifique de la Fédération Québécoise des Municipalités pour ses 20 ans en tant que conseiller. Il a inspiré largement les priorités du nouveau conseil notamment le projet de route verte et le projet de rendre patrimonial le secteur de l'église.

**17-230 1- Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Anick Bélanger et résolu,

que l'assemblée soit et est ouverte.

**17-231 2- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-232 3- Adoption du procès-verbal**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4.0 Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.0 Dépôt des états financiers en date du 15 novembre 2017**

**17-233 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 61 074.82 \$**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 61 074.82 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

10914	Remboursement taxes	1 060.66 \$*
10915	Bell Canada	796.26 \$*
10916	Compo Recycle	1 445.96 \$*
10917	Conteneur Recycle Inc.	3 085.93 \$*
10918	Rogers	249.39 \$*
10919	Bell Canada	135.25 \$*
10920	Remboursement taxes	170.29 \$*
10921	Remboursement taxes	529.24 \$*
10922	Remboursement taxes	565.54 \$*
10923	Remboursement taxes	1 048.26 \$*
10924	Remboursement taxes	200.65 \$*
10925	Remboursement taxes	148.85 \$*
10926	Remboursement taxes	149.77 \$*
10927	Remboursement taxes	29.64 \$*
10928	Remboursement taxes	624.29 \$*
10929	Remboursement taxes	6.98 \$*
10930	Remboursement taxes	41.93 \$*
10931	Remboursement taxes	767.45 \$*
10932	Remboursement taxes	927.27 \$*
10933	Autos et Camions Danny Lévesque	506.45 \$
10934	Alarmes Clermont Inc.	3 196.31 \$
10935	Agritex St-Roch	374.29 \$
10936	Alliance Ford	6 058.63 \$
10937	L'Ami du bûcheron	792.37 \$
10938	APSAM	25.00 \$
10939	Roger Arteau	672.30 \$
10940	Ass. forestière de Lanaudière	287.44 \$
10941	Me Pierre-Édouard Asselin	1 408.45 \$
10942	Atelier Usinage St-Donat Inc.	35.64 \$
10943	Les Autobus Brunet Inc.	294.62 \$
10944	Benson Pièces d'auto	103.90 \$

10945	BFL Canada	617.85 \$
10946	Services de cartes Desjardins	264.50 \$
10947	Centre de liquidation Raynat Inc.	393.12 \$
10948	Coopsco des Laurentides	2 997.92 \$
10949	Corporate Express Canada Inc.	364.17 \$
10950	Claude Rondeau, Électricien	3 360.66 \$
10951	C.R.S.B.P. des Laurentides	292.04 \$
10952	Clinique Serv. Santé Rosemère	210.00 \$
10953	Cuisto Maison	793.33 \$
10954	Distribution Sylvain Legault Inc.	65.00 \$
10955	Dunton Rainville, S.E.N.C.R.L.	646.74 \$
10956	Entreprises Ghislain Asselin	4 561.64 \$
10957	Environex	64.97 \$
10958	Équipements Cloutier	1 281.33 \$
10959	Excavation Réal Vaillancourt	1 545.25 \$
10960	L'Express Hydraulique	316.52 \$
10961	Félix Sécurité Inc.	1711.53 \$
10962	Fleurs d'Élysée	124.74 \$
10963	Form.Municipales Commerciales	1 059.74 \$
10964	Garage Marcel Lamarche	452.30 \$
10965	Garage de Pneus N.D.M.	375.97 \$
10966	Marcel Gaudreau	52.85 \$
10967	Grenier Chrysler Dodge Jeep Inc.	706.81 \$
10968	Groupe Gagnon	246.28 \$
10969	Jocelyn Breault Inc.	228.81 \$
10970	Annulé	
10971	L'Atelier Urbain Inc.	413.91 \$
10972	Remboursement urbanisme	89.65 \$
10973	Les machineries St-Jovite	608.36 \$
10974	Martech	1 398.10 \$
10975	Municipalité de St-Donat	1 509.86 \$
10976	Municipalité St-Charles-Borromée	140.00 \$
10977	Nortrax Québec Inc.	2 092.03 \$
10978	Patrick Morin	199.76 \$
10979	Pétrole Pagé Inc.	1 913.58 \$
10980	Pilon et Ménard, Huissiers	196.62 \$
10981	Produits San. des Plaines	518.39 \$
10982	P.G. Solutions Inc.	229.95 \$
10983	Québec Son Énergie	183.96 \$
10984	Remorques Des Monts	82.30 \$
10985	Info Page	175.80 \$
10986	Remboursement bibliothèque	288.68 \$
10987	Centre Rénov. Réal Riopel	680.02 \$
10988	Sablière Clark	482.60 \$
10989	S.A.D.C. Matawinie	30.00 \$
10990	Labo S.M. Inc.	8 519.65 \$
10991	Chantal Soucy	283.18 \$
10992	SRAD Communications	266.74 \$
10993	9172-6976 Québec Inc.	19.43 \$
10994	Summit Outillage	339.14 \$
10995	Giroux Mitsubishi	76.13 \$
10996	Tenaquip Ltd	159.52 \$
10997	Roxanne Turcotte	154.49 \$
10998	Remboursement loisirs	44.94 \$
10999	Wolters, Kluwer, Québec Inc.	1 477.36 \$

Total des incompressibles : 11 983.71 \$

## PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

## 7. Règlements et avis de motion

17-234

**7.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 682 900 \$ qui sera réalisé le 21 novembre 2017 [n/d 202-110]**

### **Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	15 novembre 2017	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 4 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,4533 %
Montant :	682 900 \$	Date d'émission :	21 novembre 2017

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 novembre 2017, au montant de 682 900 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ,

chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

43 700 \$	2,00000 %	2018
45 200 \$	2,00000 %	2019
46 800 \$	2,20000 %	2020
48 400 \$	2,35000 %	2021
498 800 \$	2,50000 %	2022

Prix : 98,80200

Coût réel : 2,74823 %

#### 2 -CAISSE DESJARDINS DE LA OUAREAU

43 700 \$	2,90000 %	2018
45 200 \$	2,90000 %	2019
46 800 \$	2,90000 %	2020
48 400 \$	2,90000 %	2021
498 800 \$	2,90000 %	2022

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,90000 %

### 3 -BANQUE ROYALE DU CANADA

43 700 \$	3,02000 %	2018
45 200 \$	3,02000 %	2019
46 800 \$	3,02000 %	2020
48 400 \$	3,02000 %	2021
498 800 \$	3,02000 %	2022

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,02000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu unanimement,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 21 novembre 2017 au montant de 682 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 187 et 171. Ces billets sont émis au prix de 98,80200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### 17-235 7.2 Financement des règlements 171 et 187 [n/d 202-110]

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu unanimement,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 21 novembre 2017, au montant de 682 900 \$, effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 187 et 171. Ces billets sont émis au prix de 98,80200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté unanimement par les conseillers.

### Période de questions sur la réglementation

## **8. Administration et ressources humaines**

### **17-236 8.1 Demande de remboursement [n/d 6630 56 0034]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le remboursement du chèque postdaté qui a été encaissé après la vente de la propriété, au montant de 409.21 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **17-237 8.2 Demande de remboursement [n/d 5728 36 6125 et 5728 35 3643]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le remboursement du chèque postdaté qui a été encaissé après la vente des propriétés, au montant total de 562.34 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **17-238 8.3 Maire-suppléant [n/d 203-100 et 114-241]**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination de Monsieur Bertrand Taillefer, au poste de maire-suppléant et substitut à la M.R.C. de la Matawinie, pour la durée du présent mandat.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **17-239 8.4 Caisse Desjardins- signatures [n/d 203-100]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal accepte d'autoriser la mairesse et le maire-suppléant à signer tous les documents, pour et au nom de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **17-240 8.5 Carte de crédit [n/d 203-106]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal accepte d'effectuer la demande d'une carte de crédit pour et au nom de la municipalité au soin de Madame Isabelle Parent, mairesse, avec une limite de crédit de 3 000\$.

De mandater Madame Chantal Soucy, directrice générale, en tant que gestionnaire du compte.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-241 8.6 Rémunération électorale 2017 [n/d 107-150]**

Il est proposé par la conseillère Anick Bélanger et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement de la rémunération du personnel électoral pour les élections municipales du 5 novembre 2017, au montant de 7 550.34 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-242 8.7 Comités [n/d 102-111]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination des comités selon la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-243 8.8 Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) [n/d 102-111]**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination du conseiller, Monsieur André Lafrenière, comme délégué responsable et la conseillère Madame Chantale Perreault, comme substitut au Comité de protection de l'environnement matawinien.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-244 8.9 Comité relation de travail [n/d 102-111]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination du conseiller M. Bertrand Taillefer afin de siéger à titre d' élu au sein du comité de relation de travail de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-245 8.10 Défibrillateur, salle communautaire [n/d 402-101]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal accepte l'acquisition d'un défibrillateur pour la salle communautaire, au coût de 1 499 \$ plus taxes.

Que la dépense soit affectée au surplus accumulé de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

## **9. Sécurité publique**

### **9.1 Rapport de la conseillère responsable**

#### **17-246 9.2 Cellulaires Info Page- service incendie [n/d 402-102]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la signature du contrat avec info page pour une durée de 36 mois à 3.92\$ /mois/utilisateur + taxes selon l'offre acceptée par le directeur du service incendie.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **17-247 9.3 Comité santé sécurité au travail [n/d 102-111]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination de la conseillère, Mme Chantale Perreault, afin de siéger à titre d' élue au sein du comité de santé et sécurité au travail de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la sécurité publique**

## **10. Travaux Publics**

### **10.1 Rapport du conseiller responsable**

### **Période de questions sur les travaux publics**

## **11. Environnement et Hygiène du milieu**

### **11.1 Rapport du conseiller responsable**

### **Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu**

## **12. Éducation, famille, aînés et loisirs**

### **12.1 Rapport de la conseillère responsable**

### **Période de questions sur l'éducation, famille, aîné et loisirs**

## **13. Aménagement, urbanisme**

### **13.1 Rapport du conseiller responsable**



**17-248 13.2 Demande de délai supplémentaire - matricule 6122 33 8015**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le conseil municipal refuse d'allouer un délai supplémentaire afin de compléter le revêtement extérieur du garage.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-249 13.3 Comité consultatif d'urbanisme- conseillers responsable [n/d 102-111]**

Il est proposé par la conseillère Anick Bélanger et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination du conseiller responsable, M. Bertrand Taillefer, à titre de président et du conseiller, M. Patrick Gautschi, à titre d'élu afin de siéger au sein du comité de consultation d'urbanisme de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

**14. Promotion et développement économique**

**17-250 14.1 Société développement de Notre-Dame-de-la-Merci [n/d 704-000]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal accepte la nomination des administrateurs nommés par la municipalité afin de siéger au conseil d'administration de la Société de développement de Notre-Dame-de-la-Merci;

- Monsieur Patrick Gautschi, conseiller
- Monsieur André Lafrenière, conseiller
- Madame Julie-Anne Cousineau, citoyenne
- Madame Manon Martel, citoyenne

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et le développement économique**

**15. Bibliothèque, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur la Bibliothèque, Art et Culture**

**Période de questions**

**Varia**

**17-251 16. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour  
les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-233, 17-234, 17-  
235, 17-236, 17-237, 17-241, 17-245, 17-246.**

---

**Chantal Soucy, Directrice générale**

---

**48 personnes**

**Fin de la session 19h51**

---

**Isabelle Parent, Mairesse**

---

**Chantal Soucy, Directrice générale**